

APPEL À CANDIDATURES – CONTRAT DOCTORAL « Projet Mémoire des forêts »

**Université Paris Lumières &
Labex Les passés dans le présent**

APPEL À CANDIDATURES CONTRAT DOCTORAL « Projet Mémoire des forêts » Session 2020-2021

Calendrier

- Lancement officiel de l'appel à candidatures: 26 mai 2020
- Fin de dépôt des candidatures: 15 juillet 2020 à 12h (horaire Paris)
- Annonce de la pré-sélection des candidat.e.s: 23 juillet 2020
- Audition en visioconférence par le jury constitué: entre le 1er et le 11 septembre 2020
- Annonce des résultats: 11 septembre 2020 (au plus tard)

En fonction des recommandations gouvernementales en lien avec le virus Covid-19, le calendrier est susceptible d'être modifié. Vous serez informé.e.s. via cette page. En l'état, lors du présent lancement de cet appel à candidatures, l'ensemble de la procédure est dématérialisée et les auditions sont prévues en visioconférence.

Présentation générale

Le Labex « Les passés dans le présent »

Comment forger de nouvelles manières de porter son regard vers le passé et vers le futur, qui nous permettraient de faire face aux défis de notre temps ? La question émane des travaux du labex Les passés dans le présent, qui ont évolué, depuis 2012, vers une expertise scientifique reliant le passé, le présent et le futur. Son approche, ancrée dans les sciences humaines et sociales et les humanités numériques, s'enracine aussi dans les exceptionnelles collections et ressources documentaires des grandes institutions culturelles partenaires : BnF, Archives nationales, INA, musée du quai Branly-Jacques Chirac et musée d'Archéologie nationale.

Porté par l'université Paris Nanterre avec l'université Paris 8, le CNRS, l'université Paris Lumières (COMUE) et l'université Paris1 Panthéon Sorbonne, le labex Les passés dans le présent est fondé sur une pratique internationale, inter-institutionnelle et collaborative. Il fait de la professionnalisation des étudiants dans le secteur culturel (innovation numérique, patrimoine, prospective) et du soutien aux jeunes chercheurs une priorité.

Portant un regard à la fois rétrospectif et prospectif sur les relations des sociétés à leur passé et leur futur, le labex Les passés dans le présent se constitue en un véritable pôle interdisciplinaire, qui appréhende toutes les époques, des plus anciennes aux plus contemporaines, de la Préhistoire au temps présent, et toutes les aires géographiques dans une perspective comparatiste et plurilingue. Pour plus d'informations : <http://passes-present.eu>

La ComUE Université Paris Lumières

La communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Lumières (UPL) est créée en 2014 ; elle se compose de 2 membres fondateurs - l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'Université Paris Nanterre - et du CNRS. L'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - INSHEA, l'Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière, l'ont rejointe par statut - décret 2014-1677 du 29 décembre 2014. Les membres associés, forts de leur richesse et de leur identité, sont progressivement venus renforcer cet ensemble par conventions de partenariat : les Archives nationales, le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, le Musée National de l'Histoire de l'Immigration – Aquarium Tropical, le Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, l'Institut National de l'Audiovisuel, le Centre d'Etudes, de Documentation et d'Information d'Action Sociale, le Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, la Maison des cultures du Monde, le Pôle Sup'93, l'Académie Fratellini, l'ETSUP école de travail social et le Musée National d'archéologie de Saint Germain-en-laye. Le Collège International de Philosophie, et son rayonnement national et international, est devenu une composante de la ComUE UPL en 2017.

La ComUE, accompagnée de nombreux partenaires, fonctionne en confédération grâce à une coordination fondée sur la recherche du consensus. Elle est caractérisée par le décloisonnement disciplinaire, la pluridisciplinarité et l'innovation. De par sa composition, la ComUE aborde les dimensions muséales, patrimoniales et archivistiques de la société et de ses productions, ce qui en fait sa particularité unique en France. Au sein de la ComUE, plus d'une soixantaine d'unités de recherche de Paris Nanterre et Paris 8 met en œuvre ces principes et cette démarche, dont 15 UMR avec le CNRS.

Inscrite à la fois sur le territoire d'Ile-de-France, tout comme à l'international avec plusieurs projets scientifiques, la ComUE UPL porte aussi : une formation expérimentale et pluridisciplinaire le Nouveau Collège des Etudes Politiques (NCEP) depuis 2016 ; une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC, un Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) So Skilled !, le labex Les passés dans le présent, et l'IDEFI CréaTIC. Elle œuvre sur l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales et s'intéresse aussi à d'autres domaines en sciences exactes ou du vivant (biologie, informatique, mathématiques, etc.). La ComUE porte un réel intérêt aux Humanités numériques et s'inscrit dans la dynamique de La Science ouverte.

Pour plus d'informations : www.u-plum.fr

Le profil de poste pour le contrat doctoral « Projet Mémoire des forêts »

Se reporter à la fin de ce document.

Critères d'éligibilité

- Peuvent être candidat.e.s des étudiant.e.s non encore inscrit.e.s en thèse et qui ont soutenu leur mémoire de Master 2 à la date de dépôt des candidatures.

NB: En lien avec la situation sanitaire actuelle, liée au Covid-19, pour les personnes inscrites en Master 2 en 2019-2020 dont les résultats n'ont pas encore été délibérés par un jury compétente à la date fixée pour le dépôt du dossier peuvent néanmoins déposer une candidature pour cette offre de contrat doctoral: elles devront joindre à leur dossier de candidature le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice de mémoire de M2 concernant l'état d'avancement de ce projet et sa soutenance prévue.

- Peuvent être candidat.e.s des étudiant.e.s ayant poursuivi leur cursus universitaire en France ou à l'étranger.

- Un dossier de candidature proposant une co-direction (entre 2 directeur.trice.s, entre 2 unités de

recherche ou selon une approche bi-disciplinaire) est autorisé.

- Pour les candidats internationaux, les co-tutelles avec un.e co-directeur.trice membre du Labex sont aussi autorisées.

Le dossier de candidature

Les candidat.e.s qui souhaitent postuler au présent contrat doctoral de la ComUE UPL et du Labex Les Passés dans le présent doivent transmettre un dossier composé de différentes pièces suivantes.

Attention: tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité.

Le dossier attendu comprendra :

- Le dossier de candidature complété (dont le projet de thèse: 10.000 signes maximum. Police : Times, taille 12, bibliographie sommaire incluse. Attention: par souci d'égalité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier).
- Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum)
- Une lettre de motivation (3.000 signes maximum)
- Le relevé des notes de Master et l'attestation de soutenance (*)
- Le mémoire de Master (en .pdf) (*)

NB: () Du fait de la situation sanitaire actuelle, si des retards ou décalages dans la remise et les soutenances de mémoire de Master devaient se produire pour les personnes inscrites en Master 2 en 2019-2020, elles devront joindre à leur dossier de candidature le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directeur.trice de mémoire de M2 concernant l'état d'avancement de ce projet et sa soutenance prévue.*

Le dossier de candidature sera envoyé sous forme électronique au format .pdf (un seul fichier portant le nom du candidat) sur l'adresse suivante: pasp.allocations20@passes-present.eu

Dans «l'objet» de ce mail, prière de préciser expressément comme selon l'exemple suivant:

Candidature Contrat Doctoral UPL&Labex.

Un accusé de réception sera expédié par la suite.

Modalités de sélection

Les critères de sélection pour ce contrat doctoral seront les suivants :

- la qualité scientifique du dossier (clarté de la problématique, méthodologie et modalités de mise en œuvre)
- la qualité du parcours du.de la candidat.e.
- l'adéquation entre le.la candidat.e, son projet et le profil du contrat doctoral « Projet Mémoire des forêts »

La thèse rattachée au « projet Mémoire des forêts » sera prioritairement menée au sein de l'unité de recherche Archéologies et sciences de l'Antiquité (ArScAn – UMR 7041) », sous la direction de Christophe Petit, sans que cela exclut une co-direction au sein de la même unité de recherche ou une autre unité de recherche membre du labex.

Le jury évaluateur lors des auditions sera composé des personnes suivantes:

- 2 membres mandatés du Labex Les passés dans le présent
- Le responsable scientifique et technique du Labex Les passés dans le présent
- 1 membre mandaté par le Collège doctoral de la ComUE UPL (un des deux co-directeur.trices)
- La Présidente de la ComUE UPL

Informations complémentaires

- Durée: 3 ans
- Début du contrat: rentrée universitaire 2020-2021
- Rémunération: forfait brut mensuel: 1800€/mois

Des missions complémentaires d'enseignement seront possibles, selon les règles en vigueur à l'Université où sera inscrit.e le.la doctorant.e. Il en ira de même pour des activités de valorisation des résultats de la recherche, diffusion de l'information scientifique et technique ou encore

l'expertise.

Point contact

Pour toute demande de renseignements complémentaires au sujet de cet appel à candidatures, vous pouvez contacter Mme Ghislaine Glasson-Deschaumes, cheffe de projet du Labex Les passés dans le présent et Mme Bérénice Waty, chargée de mission Coordination Recherche et Etudes doctorales à la ComUE UPL.

Message à adresser à l'adresse suivante: pasp.allocations20@passes-present.eu

« Le projet Mémoire des forêts »

ORIGINE ET HISTOIRE DES ZONES HUMIDES FORESTIÈRES : APPROCHE GÉOHISTORIQUE DES FORÊTS DE LA VALLÉE DE LA SEINE (ILE-DE-FRANCE ET NORMANDIE).

Directeur : Christophe PETIT, Professeur, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR 7041 ArScAn

Co-directeur.rice : un.e enseignant.e chercheur.se de l'Université Paris Nanterre/ Des responsables des Archives nationales et/ou de la Bibliothèque nationale de France seront impliqués dans le comité de thèse.

MOTS CLEFS :

Archéologie, histoire, géographie, mémoire environnementale, forêt, zones humides, Lidar

PROFIL ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

L'étudiant(e) recherché(e) possède un master 2 ou un équivalent et affiche un goût prononcé pour l'analyse archéologique et l'interdisciplinarité. La maîtrise des systèmes d'information géographique et les compétences en histoire (dépouillement des archives historiques d'époques moderne et contemporaine) sont souhaitées.

DESCRIPTION DU PROJET :

Thématique / contexte / secteur géographique

Les espaces forestiers sont encore perçus comme des espaces naturels et sauvages, forêts équatoriales (Amazonie...) ou forêts tempérées européennes. Ainsi, la forêt serait pour certains « tout ce qui n'est pas civilisé » et relèverait donc de la seule nature (Hardin 2005) ; de la même façon, la plupart des pédologues définissent sous forêt un état naturel des sols (Duchaufour, Blum 2000). En revanche, pour les historiens, les forêts sont reconnues comme des espaces géographiques « historiquement constitués ». Ils étudient l'évolution de leur extension, de leurs propriétaires successifs, des droits et des interdits relevant de son utilisation, des pratiques cynégétiques, des réformes et de l'exploitation sylvicole (Husson 1995 ; Beck, Delort 2008 ; Corvol 2011). Dans certaines régions comme le Bassin parisien, la forêt prend même place dans le récit de la géographie historique en tant que territoire marginal, zone frontière, refuge pour les exclus (Higounet 1990 ; Chalvet 2011).

De nouvelles recherches interdisciplinaires conduites sur les forêts de plaine du Bassin parisien modifient cette perception en associant les approches archéologiques, historiques et environnementales. Elles indiquent que ces espaces ont été en partie aménagés par les sociétés et cela depuis plusieurs millénaires. Récemment, la mise en oeuvre d'un moyen de télédétection, le Lidar (laser detection and ranging) a permis de visualiser avec une très haute résolution des microreliefs qui correspondent à des structures anthropiques anciennes. Les données ainsi obtenues modifient significativement les cartes archéologiques et démontrent que les forêts actuelles préservent de très

nombreux aménagements anthropiques, loin de l'image d'espace sauvage « sans histoire » : habitations, sanctuaires, parcellaires, voies, carrières (Dupouey *et al.* 2007 ; George-Leroy *et al.* 2011 ; Laüt, Costa et Petit, *in press*). C'est donc tout un paysage agro-pastoral bien développé à l'époque gallo-romaine qui est protégé des labours sous les massifs forestiers actuels (George-Leroy *et al.*, 2011 ; Petit *et al.*, 2018).

De plus, les études récentes montrent que ces aménagements ont modifié en profondeur le fonctionnement des forêts actuelles. En effet, sur les sites archéologiques, on observe une plus forte diversité floristique forestière actuelle liée aux activités humaines anciennes (rejet de matières organiques, amendements agricoles...), démontrant qu'il existe une mémoire chimique des sols (Dupouey *et al.* 2002 ; Giosa, 2020).

Les aménagements anthropiques que l'on identifie en forêt ont modifié et modifient encore la pédogenèse des sols, la biodiversité végétale, les écoulements d'eau... La fertilité chimique des sols forestiers est par exemple modifiée par les activités humaines en forêt de Compiègne (Brasseur *et al.* 2018), sur les plateaux lorrains (forêt de Haye : Dupouey *et al.* 2002, 2007 ; Georges-Leroy *et al.* 2007, 2011) et bourguignons (forêt du Châtillonnais : Giosa, 2020).

En revanche, les aménagements hydrauliques de ces espaces actuellement sous forêt restent méconnus et leur impact sur le fonctionnement actuel des zones humides n'est pas analysée. En effet, les aménagements hydrauliques dont la datation reste incertaine apparaissent diversifiés. Certaines structures sont d'origine naturelle comme les dolines¹ ou les fontis.² Les mardelles³ si fréquentes en Lorraine seraient d'origine anthropique (Etienne, 2011) mais cette hypothèse reste discutée (Olive, inédit). Dans les forêts de la vallée de la Seine, les nombreux établissements ruraux identifiés en forêt comprennent des mares, actuellement comblées, dont la cartographie et la datation restent à réaliser. D'autres structures hydrauliques comme les aqueducs captant des sources ont largement modifié les écoulements : c'est le cas dans la forêt des Boucles de la Seine de l'aqueduc probable de la villa de la mosaïque (Mailleraye-sur-Seine, Seine-Maritime) dont la fouille est en cours. Après cette phase d'exploitation agro-pastorale intense du bassin versant de la Seine durant l'Antiquité, de grands massifs forestiers se sont reconstitués dès le Haut-Moyen Age (Petit *et al.* 2018). De nos jours, la préservation des grands massifs forestiers est liée à leur statut d'origine, aristocratique ou royal, car ces forêts étaient destinées aux chasses à courre et la production de bois d'oeuvre. A partir du milieu du XVIIe siècle, la vénerie royale est favorisée en aménageant un impressionnant réseau d'allées et de routes forestières et plusieurs étangs. Ces plans d'eau étaient destinés à abreuver la grande faune et constituaient également le lieu de mise en scène de la mort des cerfs qui s'y réfugiaient.

Cette activité de vénerie a remodelé en profondeur les écoulements forestiers : assèchement de zones marécageuses, création d'étangs et de réseaux d'écoulement et de mares en périphérie des routes forestières. Par exemple, la mare aux Evées (massif de Fontainebleau), point d'eau artificiel qui drainait en 1833-1835 une zone originellement marécageuse, présente actuellement une forte biodiversité végétale et animale favorisée par les aménagements mis en place durant l'époque Moderne. Ces créations anciennes de zones humides (mares gallo-romaines, mares et bassins de rétention d'eau associés aux voiries forestières modernes) seraient donc à l'origine de la forte biodiversité actuelle. Ainsi, les zones humides et le tracé des écoulements sous les forêts actuelles seraient largement hérités des périodes anciennes : cette hypothèse doit être à présent testée.

Enfin, dans le contexte de réchauffement climatique actuel qui entraîne un dépérissement de certaines forêts via l'assèchement excessif des sols, la détermination de l'origine, naturelle ou anthropique des zones humides, leur fonctionnement et leur conservation ainsi que leur patrimonialisation

1 Zone plus ou moins circulaire liée à la dissolution des roches calcaires karstiques

2 Effondrement observé à la surface du sol lié à une dissolution du massif de craie sous-jacent.

3 Terme de forestier correspondant à des mares forestières.

sont des questions prioritaires. En effet, les forêts tempérées actuelles présentent des baisses majeures de croissance et des niveaux élevés de mortalité, comme on l'a observé partout en Europe depuis la sécheresse et la vague de chaleur de 2003 (Ciais *et al.*, 2005 ; Breda *et al.*, 2006). En France, plus de 200 000 hectares de forêt sont actuellement affectés par la sécheresse qui touche principalement l'épicéa, et dans une moindre mesure le chêne et le hêtre. Actuellement, le dépérissement des forêts reste faible le long de la vallée de la Seine, à l'exception de la Forêt de Montmorency.⁴ La compréhension du fonctionnement des zones humides forestière sur le temps long est donc une priorité dans ce cadre de la valorisation du patrimoine botanique et archéologique des forêts.

Ces problématiques de recherche peuvent être mises en oeuvre dans certains massifs forestiers de la vallée de la Seine, en Ile-de-France et en Normandie. La vallée de la Seine⁵, coeur historique de la France depuis l'époque médiévale, forme une région fortement urbanisée ; elle est également reconnue pour ses espaces forestiers et ses zones humides écologiques remarquables. La vallée compte de grandes forêts souvent héritières des forêts royales, qui sont devenues des forêts domaniales : forêt de Meudon, de Malmaison, de Saint-Germain-en-Laye, de Marly, de Bord-Louviers, et en Normandie les forêt des Boucles de la Seine (forêts de de Lalonde-Rouvray, de Roumare, du Trait-Maulévrier, et de Brotonne) Dans le parc naturel régional (PNR) des forêts des Boucles de la Seine, ce travail de thèse bénéficiera des résultats d'études d'archéologie environnementale financées par la DRAC-Normandie.

Objectifs et méthodes

Cette thèse vise dans un premier temps à cartographier des différentes zones humides actuelles dans certaines grandes forêts domaniales de la vallée de la Seine, en Ile-de-France et Normandie. L'étudiant(e) devra réaliser un système d'information géographique compilant l'ensemble des réseaux hydrauliques et des zones humides des forêts qui ont déjà fait l'objet d'une couverture Lidar (données accessibles via l'ONF).

Une typologie des différentes zones humides sera ensuite réalisée, distinguant leur origine naturelle ou anthropique. Leur évolution historique et environnementale devra être appréciée. Les principaux aménagements hydrauliques (canaux, mares, étangs, réseaux de drainage) seront donc décrits précisément et datés. Des vérifications archéologiques seront réalisées dans les forêts des Boucles de la Seine (Seine-Maritime) suite aux premières cartes établies (Spiesser *et al.* 2017). L'étudiant(e) participera à l'exploitation des données archéologiques (carottages dans les zones humides, et relevés des structures archéologiques) lors des campagnes d'archéologie environnementale conduite dans les massifs forestiers des Boucles de la Seine (Seine-Maritime).

Un dépouillement des archives historiques, cartes, plans et textes concernant ces massifs forestiers domaniaux sera engagé en collaboration avec les chercheurs des archives nationales afin d'extraire toutes les informations liées à la gestion et aux usages de l'eau en forêt. Pour les périodes médiévale à contemporaine, on pourra documenter l'histoire de la gestion et des usages de l'eau en forêt car les archives sont riches de nombreux textes législatif.⁶

4 <https://www.onf.fr/onf/+58e::les-degats-de-la-secheresse-en-cartes.html>

5 <https://www.vdseine.fr>

6 1219, Première ordonnance royale traitant spécifiquement des eaux et forêts ; 1346, Premier code forestier royal visant à protéger une ressource économique considérable pour les rois et les seigneurs ; 1669, Ordonnance Colbert. Le taux de boisement de la France a atteint le seuil dramatique de 10 %. Des règles de gestion sylvicole sont fixées afin que la forêt puisse se régénérer et que du bois soit disponible pour la marine marchande et la flotte de guerre ; 1789, Nationalisation des forêts royales ; 1824, Création de l'École forestière de Nancy ; 1827, Nouveau code forestier (Guéneau, Biagiotti 2015).

Une thèse du labex « Les passés dans le présent »

Dans la forêt, la nature a toujours le dessus et elle engloutit vite le passé. Il faut donc toute la volonté des hommes pour préserver les témoignages d'un passé révolu afin que chaque génération puisse faire un travail de mémoire (Derex 2019), où se mêlent histoire naturelle et culturelle. Cette thèse s'intégrera au thème Mémoire des milieux : traces, territoires, intraçables.⁷

C'est l'approche interdisciplinaire, géographique, archéologique et historique qui donnera toute la valeur ajoutée à ce travail de recherche géo-historique qui permettra de mieux connaître le fonctionnement des espaces forestiers, pour mieux les valoriser. Il pourra ainsi s'intégrer dans « le Schéma stratégique pour l'aménagement et le développement de la vallée de la Seine » mis en place en 2013 à l'échelle des deux régions Ile-de-France et Normandie qui se poursuit dans le contrat de plan inter-régional 2015-2020 (Brennetot, 2019).

BIBLIOGRAPHIE

BECK C. et DELORT R. 2008. *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*. Paris, France : l'Harmattan.

BREDA N., HUC R., GRANIER A. ET DREYER E. 2006. Temperate forest trees and stands under severe drought: a review of ecophysiological responses, adaptation processes and long-term consequences. *Annals of Forest Science*, 63 : 625–644.

BRASSEUR B., SPICHER F., LENOIR J., GALLET MORON E., BURIDANT J. et HOREN H., 2018. What deep-soil profiles can teach us on deep-time pH dynamics after land use change? *Land Degradation & Development*. Vol. 29, n° 9, pp. 2951-2961.

BRENNETOT A., 2019. *Atlas de la Seine. De Paris à la mer*. Edition Autrement, collection Atlas/Monde, 94 p.

CHALVET M., 2011. Une histoire de la forêt. Paris, France : Éditions du Seuil. CIAIS P., REICHSTEIN M., VIOVY N., GRANIER A., OGEE J., ALLARD V., AUBINET M., BUCHMANN N., BERNHOFER C., CARRARA A., CHEVALLIER F., DE NOBLET N., FRIEND A.D., FRIEDLINGSTEIN P., GRUNWALD T., HEINESCH B., KERONEN P., KNOHL A., KRINNER G., LOUSTAU D., MANCA G., MATTEUCI G., MIGLIETTA F., OURCIVAL J.M., PAPALE D., PILEGAARD K., RAMBAL S., SEUFERT G., SOUSSANA J.F., SANZ M.J., SCHULZE E.D., VESALA T. & VALENTINI R. 2005. Europe-wide reduction in primary productivity caused by the heat and drought in 2003. *Nature*, 437(7058) : 529–533

CORVOL A. (éd.), 2011. *Forêt et paysage : Xe-XXIe siècle*. Groupe d'histoire des forêts françaises. Paris, France : L'Harmattan.

DEREX J-P., 2013. *La mémoire des forêts. A la découverte des traces de l'activité humaine en forêt à travers les siècles*. Les Editions Ulmer, Paris

DUCHAUFOR Ph. et BLUM W. E. H., 2000. *Introduction à la science du sol : sol, végétation, environnement*. Paris, France : Dunod, Sciences sup

DUPOUEY J.-L., DAMBRINE E., LAFFITE J.-D. et MOARES C., 2002. Irreversible impact of past land use on forest soils and biodiversity. *Ecology*. Vol. 83, n° 11, pp. 2978-2984.

DUPOUEY J.-L., DAMBRINE E., DARDIGNAC C. et GEORGE-LEROY M., 2007. *La mémoire des forêts, Actes du colloque Sylva 14-16 décembre 2004*. Nancy : ONF - INRA - DRAC Lorraine.

ETIENNE D. 2011, Les mardelles intra-forestières de Lorraine : origines, archives paléo-environnementales, évolutions dynamiques et gestion conservatoire. Thèse de doctorat Université de Nancy.

GEORGES-LEROY M., HECKENBENNER D., LAFFITE, J.-D. et MEYER N., 2007. Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines. In : *La mémoire des forêts, Actes du colloque Sylva 14-16 décembre 2004*. Nancy

GEORGES-LEROY M., BOCK J., DAMBRINE É. et DUPOUEY J.-L. 2011. Apport du lidar à la connaissance de l'histoire de l'occupation du sol en forêt de Haye. *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*. N° 35, pp. 117-129.

GIOSA A, 2020. Les agrosystèmes antiques du Châtillonnais. Approche archéopédologique de la mémoire des forêts dans les parcellaires reconnus par télédétection Lidar. Thèse de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

GUÉNEAU S. et BIAGIOTTI I. 2015. *L'avenir des forêts ?* Paris, France : Cité des sciences & de l'industrie : Belin.

HARDIN R. 2005. Présentation : À travers la forêt, vers une nouvelle anthropologie environnementale. *Anthropologie et Sociétés*. Vol. 29, n° 1, pp. 7-20.

HIGOUNET Ch., 1990. *Défrichements et villeneuves du Bassin parisien : XIe-XIVe siècles*. Paris, France : Éd. du Centre national de la recherche scientifique.

HUSSON J.-P., 1995. *Les forêts françaises*. Nancy, France : Presses universitaires de Nancy.

LAÛT L., COSTA L. et PETIT C. éditeurs (2020 in press) « Archéologie, Lidar et forêt », Numear (numéro spécial de la revue en open-access, sortie printemps 2020)

PETIT C., BINOIS A., CAMIZULI E., FAJON, Ph., FECHNER K., GIOSA, A., PARRONDO B., ROSSIGNOL, B. et SPIESSER J., 2018. Conditions environnementales de l'exploitation des espaces ruraux en Gaule du Nord. In : *Gallia Rustica. 2, Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du fer à l'antiquité tardive*. Bordeaux, France : Ausonius éditions. pp. 31-81. 2.

SPIESSER J., PETIT C. et GIOSA A., 2017. La basse vallée de la Seine. In : *Gallia Rustica. 1, Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du fer à l'antiquité tardive*. Bordeaux, France : Ausonius éditions. pp. 211-247.